

# Saint Baldoph

## Infos

N°12 OCTOBRE 2019



### Une rentrée *extra* ordinaire !

Ce fût un été mouvementé que ce millésime 2019, autant du point de vue climatique que du travail accompli pour que tout soit fin prêt à la rentrée grâce à la mobilisation et l'efficacité des équipes que je tiens à remercier.

*Mais ça y est ! La nouvelle maternelle est ouverte !..*

Après le restaurant scolaire, livré au printemps, la nouvelle maternelle a pu ouvrir ses portes, une fois le ruban coupé par les enfants, en présence du directeur académique, le matin de la rentrée. L'inauguration officielle a eu lieu le samedi 7 septembre. Le même jour, s'est tenu le forum des associations à la « Passerelle Pré Martin », espace supplémentaire mis à la disposition de la bibliothèque et des activités sportives, de loisirs et périscolaires. Notre soutien à la vie associative se concrétise aussi par la création de deux postes à mi-temps, l'un pour l'animation de la vie locale et l'autre pour la bibliothèque.

*..et les travaux de voirie en phase d'achèvement...*

Concernant les déplacements, comme annoncé en juin, la rentrée a été également synonyme de changements plus ou moins perturbants selon que l'on utilise le bus ou la voiture. Vous l'aurez compris, je veux parler des modifications relatives au réseau de bus et des travaux de la route des Chevaliers Tireurs. Ces derniers sont actuellement en phase d'achèvement ; la circulation à double sens a été rétablie fin septembre, avec un peu d'avance sur le planning. Merci à Grand Chambéry, maître d'ouvrage, et à l'ensemble des acteurs pour la bonne gestion de ce dossier. Merci également aux usagers et riverains de cette voirie pour la patience dont ils ont fait preuve. Mention spéciale au stand de tir des Chevaliers Tireurs qui a gracieusement cédé plus de 1500 m<sup>2</sup> de leur propriété pour permettre cette réalisation.

Pour ce qui est des transports en commun, la mise en place, le jour de la rentrée, d'une nouvelle organisation du réseau Synchro Bus, a occasionné quelques remarques. Des réponses ont été apportées et les discussions sont engagées afin d'améliorer ce qui peut l'être. Il est à noter que d'autres alternatives sont en cours de réflexion notamment le covoiturage.

Toujours soucieuse du bien-vivre à Saint-Baldoph, l'équipe municipale, dont je me fais le porte-parole, tient à vous assurer qu'elle reste à votre écoute pour avancer.

*Bien à vous!*

*Christophe Richel*



### INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de ses conseillers se déroulera **mercredi 15 janvier 2020 à 18h30**. Salle Pré Martin

### VIE LOCALE ■ AGENDA DE FIN D'ANNÉE

<p>Vendredi <b>8 novembre 2019</b> 20h Eglise de Saint-Baldoph</p> <p><i>Billets en vente sur place ou auprès du Comité de Jumelage</i></p>	<p><b>CONCERT MUSIQUE BAROQUE</b> <i>Organisé par le comité de jumelage de Colere</i></p> <p><b>"Un hiver à Venise"</b> <b>Vivaldi, Castello, Torelli, Caldara, Rognoni</b> Concert de musique baroque italienne par l'ensemble aixois "Confidences Baroques. Tout public. 4 musiciennes et une récitante. Boissons et échanges avec les artistes après le concert</p> <p>Tarif 15 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans.</p>
<p>Dimanche <b>11 novembre 2019</b> 11h Monuments aux morts</p>	<p><b>CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE</b> Un verre de l'amitié clôturera la cérémonie à la mairie</p>
<p>Dimanche <b>17 novembre 2019</b> Salle Pré-Martin</p>	<p><b>PORTES OUVERTES DU CLUB DES CHÊNES</b> de 10 h à 16 h30</p>
<p>Lundi <b>25 novembre 2019</b> Mairie</p>	<p><b>CONSEIL MUNICIPAL</b> 19 h</p>
<p>Samedi <b>7 décembre 2019</b> Salle Pré martin</p>	<p><b>REPAS DE NOËL DES AINÉS</b> 12h</p>
<p>Samedi <b>14 décembre 2019</b> Mairie</p>	<p><b>COLIS DE NOËL DES AINÉS</b> Distribution des colis aux aînés ne participant pas au repas. À partir de 11h</p>
<p>Samedi <b>14 décembre 2019</b> Salle Pré martin</p>	<p><b>MARCHÉ DE NOËL</b> Organisé par le Sou des écoles</p>
<p><b>21 décembre 2019</b> Salle haltérophilie</p>	<p><b>HALTÉROPHILIE</b> 3<sup>e</sup> tour féminine par équipe en Nationale 2</p>

## Rentrée à l'école des sources

### Les élèves de maternelle accueillis dans le nouveau bâtiment



#### Arrivée d'un nouvel agent

Nous avons le plaisir d'accueillir Lionel Meunier au sein du service des moyens généraux, en remplacement de Alain Girard. Sa mission principale sera l'entretien des bâtiments. Toute l'équipe lui souhaite la bienvenue.

#### Objectif zéro papier au service périscolaire

Les tablettes numériques, présentes à l'école sous forme de bureau mobile, et cofinancées par la Commune et l'Éducation Nationale en 2017 sont désormais également utilisées par le service périscolaire. Ainsi, les listes de pointage quotidiennes des enfants présents aux activités périscolaires sont dématérialisées à partir de ces tablettes, alliant gain de temps, efficacité et économie de papier. Pour ce faire, le logiciel développé par la Commune a été subventionné à hauteur de 50% par la CAF. Cette démarche s'inscrit dans une optique de modernisation du service et dans la continuité de nos actions de développement durable puisque depuis 3 ans déjà, les parents d'élèves peuvent gérer directement, et avec réactivité, les inscriptions de leurs enfants, depuis leur domicile ou via leur téléphone mobile, supprimant ainsi les démarches administratives écrites. Un gain de temps pour tous, notamment en début d'année scolaire.



#### Projet d'aménagement du Nant : bientôt la démolition du bâtiment insalubre



Les diagnostics réalisés n'ayant pas relevé de risque de pollution notoire, la démolition du bâtiment est envisagée avant la fin de l'année. Le conseil municipal, lors de sa séance du 18 octobre 2019, a autorisé à intervenir l'entreprise présentée par l'EPFL qui assure le portage du projet. Viendra ensuite l'aménagement de l'espace libéré.



Comme convenu, la nouvelle école maternelle a ouvert ses portes à la rentrée de septembre. Parallèlement, le nouveau nom de l'école primaire de Saint-Baldoph « *Ecole des Sources* », née de la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire, a été

officialisé par son inscription sur la façade du bâtiment. Différentes cérémonies d'inauguration ont été organisées en septembre. Retour en images sur les principaux temps forts de cette rentrée.



▲ Ouverture de l'école des Sources par M. Bertrand Etellin, directeur, et les élèves



▲ Intervention de M. Eric Lavis Directeur Académique



▲ Intervention de Mme la députée Emilie Bonnivard en présence de M. Cédric Vial, conseiller régional et M. Frédéric Bret, conseiller départemental.



▲ Intervention de Mme Odile Grumel, inspecteur adjoint au Directeur Académique et conseillère municipale de Saint-Baldoph



## La Passerelle Pré Martin est ouverte :

### 8 nouvelles salles aux noms de fleurs à la disposition de la vie locale



L'ouverture du nouveau bâtiment pour les classes maternelles a permis de libérer les locaux de l'ancienne école. Le Conseil municipal et le Comité de Pilotage en charge du dossier ont souhaité faire de cet espace libéré, désormais nommé « Passerelle Pré-Martin », un lieu de rencontres intergénérationnelles mêlant activités périscolaires, associatives et culturelles, notamment grâce à la présence de la Bibliothèque.

De nouvelles salles sont donc à présent ouvertes au public :

A l'étage, au-dessus de la Bibliothèque, les salles Lilas, Perce-Neige et Coquelicot accueillent différentes activités associatives.

Au rez-de-chaussée, les salles Violette et Fuchsia sont mises à disposition du service périscolaire et de l'AMEJ (centre d'animation socio-culturel pour les activités des enfants). L'occupation de la salle Bouton d'Or sera quant à elle partagée entre les activités respectives du Club des Chênes et de l'aide aux devoirs. En complément, chaque mardi après

-midi, le Club des Chênes pourra recevoir ses adhérents et organiser ses activités hebdomadaires habituelles dans la salle Capucine (salle de motricité de l'ancienne école maternelle). Cette salle Capucine, de par sa superficie et sa position, accueillera également des événements ponctuels particuliers à l'instar de certaines expositions ou autres réunions thématiques.

Ce nouveau lieu de vie, proche du Centre socioculturel de Pré-Martin, permet de réunir des acteurs locaux autour d'un nouvel espace d'activités intergénérationnelles favorisant ainsi les échanges et la communication, une nouvelle fonction que l'on retrouve dans le nom attribué à ce bâtiment : Passerelle Pré-Martin.

Le projet d'agrandissement et de réaménagement des espaces de la bibliothèque municipale reste à finaliser par le comité de pilotage en charge du dossier, en concertation avec l'équipe de bénévoles.

### Projet de mise en place d'un vélobus pour les élèves



La commune étudie la faisabilité d'un Vélobus sur St-Baldoph, afin de sécuriser les trajets des enfants, déjà nombreux à emprunter le vélo pour se rendre à l'école.

Le fonctionnement est simple et efficace, basé sur le principe d'un ramassage scolaire :

- Accompagnement d'un groupe d'enfants par des adultes volontaires, à tour de rôle, d'un point de départ jusqu'à l'école. Au cours du trajet, des élèves rejoignent le « convoi » à des points d'arrêt déterminés.

- Les trajets, horaires et jours de fonctionne-

ment sont définis par les familles. Les lignes fonctionnent un matin / semaine ou davantage, en fonction des disponibilités des accompagnateurs. Les trajets sont directs pour aller à l'école, plusieurs lignes peuvent être mise en place, desservant des quartiers différents.

- Des chartes de fonctionnement sont établies précisant les responsabilités, les inscriptions, les modalités de fonctionnement...

Les atouts sont nombreux : santé, responsabilisation des enfants, gain de temps pour les parents, convivialité, de l'empreinte carbone par la limitation des trajets domicile-école en voiture...

Le projet repose sur un nombre suffisant de parents volontaires pour effectuer les accompagnements à tour de rôle : faites-vous connaître si vous souhaitez contribuer à sa mise en place !

Contact à la mairie : M. Philippe ALLES  
tel 06 77 24 40 12 [vielocale@saintbaldoph.fr](mailto:vielocale@saintbaldoph.fr)

## BREVES

### ■ Ehpad Les blés d'or Vers une nouvelle gouvernance, le point d'avancement

Dans l'article paru dans le bulletin municipal de janvier 2019, nous

rappelons le contexte de la gestion de l'établissement.

Depuis, le Centre Communal d'Action Sociale de Barberaz (CCAS) s'est positionné en vue

d'une reprise. Cette candidature, retenue par le conseil d'administration du SIVU, a été portée à la connaissance de la Préfecture.

Lors de sa séance, en date du 6 septembre, le conseil municipal de Saint-Baldoph, a voté à l'unanimité, une motion pour soutenir le choix de ses représentants au conseil syndical du SIVU. La prochaine étape devant intervenir avant le 31 décembre 2019, sera la proposition de dissolution du SIVU, soumise au vote de l'ensemble des conseils municipaux du Canton.



### Marquage cyclable Chemin de la St Martin

Afin de sécuriser la circulation des cyclistes qui traversent la zone d'activités de l'Albanne, des bandes de rives ont été peintes sur une portion de la chaussée pour accueillir des cyclistes dans les 2 sens. La largeur de la voirie a donc été réduite mais la suppression de la ligne axiale permet l'utilisation de toute la chaussée, en l'absence de cyclistes, lors de croisement notamment avec des véhicules de grand gabarit. Avec l'aménagement cyclable totalement sécurisé, intégré à la requalification de la route des Chevaliers Tireurs, les cyclistes venant de Saint-Baldoph disposeront donc de 2 itinéraires, pour se rendre vers le Nord ou vers le Sud de l'agglomération et rejoindre ainsi la V63, itinéraire inscrit au Schéma National des Véloroutes Voies Vertes.



### Sécurisation de l'arrêt de bus des Garennes

Des travaux réalisés par Grand-Chambéry sont en cours en vue de créer une plateforme au niveau de l'arrêt de bus Garennes (quartier des Lamettes). Parallèlement, la commune de Saint-Baldoph y ajoutera un lampadaire à éclairage solaire autonome.



# Nouvelle desserte de bus depuis la rentrée scolaire 2019

## LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Dans le cadre du nouveau contrat confié à la société Keolis, depuis le 1er janvier 2019, pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public urbain de voyageurs, plusieurs adaptations ou modifications ont été mises en œuvre. Depuis la rentrée, la desserte a été adaptée au besoin recensé après étude des taux de fréquentation des lignes desservant le territoire de Grand Chambéry.

**Concernant la desserte des établissements scolaires de l'agglomération**, rappelons que le Conseil communautaire de Grand Chambéry a approuvé les principes généraux d'organisation suivants :

- Une desserte garantie des établissements publics de secteur une fois par jour, matin et soir depuis la commune de résidence.
- Pas de desserte spécifique scolaire pour les collégiens et les lycéens mais utilisation des lignes régulières, y compris avec correspondance.
- Eviter au maximum les correspondances pour les collégiens



## QU'EN EST-IL POUR SAINT-BALDOPH ?

- Depuis Saint-Baldoph, on peut maintenant se rendre directement à Chambéry avec les lignes 4 et 5. La ligne 3 permet de rejoindre facilement Médipôle, le lycée du Granier et le centre commercial de Bassens. La ligne 4 permet de rejoindre directement la gare SNCF.
- Le quartier des Hauts des Lamettes est desservi par la ligne 15 matin et soir. Le service de transport à la demande (TAD 55) prend le relais pendant la journée.
- Le service scolaire N° 651 continue d'assurer une desserte au départ de l'arrêt Chartreuse pour rejoindre les Collèges "Rostand" et "Villette". Ceci est une particularité dans la mesure où la majorité des collégiens du secteur urbain ont été invités à utiliser les lignes régulières depuis cette rentrée.
- Les lycéens non desservis par la ligne 3 doivent, quant à eux, emprunter les lignes 4, 15 ou le TAD 55 pour rejoindre directement le lycée Monge, ou la ligne Chrono C en correspondance pour rejoindre le lycée du Granier. Les horaires de cette ligne sont adaptés aux horaires de début et de fin de cours du lycée du Granier.
- L'utilisation par les lycéens de la ligne spéciale N° 651 est possible sur dérogation : Il faut adresser une demande expresse à Grand Chambéry - Direction des transports. L'accord n'est pas automatique et sous réserve de places disponibles.

## LE RÉSEAU N'EST PAS FIGÉ, UNE PÉRIODE D'OBSERVATIONS S'ENGAGE

Enfin, sachez que le réseau Synchrono Bus est sous surveillance depuis le 2 septembre 2019. Certains ajustements d'horaires et de capacité des véhicules peuvent être mis en œuvre si besoin. Des discussions sont engagées entre la commune et le service des transports afin d'améliorer ce qui peut l'être.



*Retrouvez toutes les infos du réseau en temps réel sur l'application mobile Synchrono Chambéry et sur le site internet Synchrono Bus !*



FLASH INFOS MUNICIPAL  
Directeur de la publication : Christophe Richel  
Comité de Rédaction : M. Cheminal, R. Mithieux,  
D. Romagnoli, B. Fortin, V. Hachet  
Conception Réalisation : M. Cheminal  
Mairie de Saint Baldoph Tel : 04 79 28 30 05  
Courriel : [mairie@saintbaldoph.fr](mailto:mairie@saintbaldoph.fr)  
Crédit photos : mairie de Saint Baldoph